

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 NOVEMBRE 2016

Convocations adressées le 9 novembre 2016

ORDRE DU JOUR

- **Convention urbanisme**
- **Voirie 2017 et 2018**
- **Extension assainissement (Chemin des gringuelets / rue du Puits Cageots)**
- **Infos et questions diverses**

L'an deux mil seize et le vendredi dix-huit novembre, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en mairie à vingt heures et trente minutes, sous la présidence de M. Maurice MOCQUOT, Maire.

Etaient présents : M. Vincent AHÜ, Mme Aline GALLY, Adjoint ;

Mmes Bernadette BARBIER, Isabelle DOMINJON, Monique OTTELET ;

Mr Pascal FEVRE, Bernard DEVELEY, Eric MANACH

Absents excusés : Mme Marie CASTEL (pouvoir à Bernadette BARBIER)

Absents : -

Secrétaire : M. Vincent AHÜ



CONVENTION URBANISME

Visa Préfecture le :

Les demandes d'urbanisme (déclarations de travaux, permis de construire..) étaient instruites par les services de la DDT. La Commune s'étant dotée d'une carte communale, la DDT n'instruira plus les dossiers à compter du 1^{er} janvier 2017. La commune n'ayant pas la compétence pour instruire ce type de dossiers et les Communautés de Communes du Tonnerrois et du Pays Chablisien disposant d'un service d'urbanisme, le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de signer une convention avec ce service compétent. Après délibération, le Conseil Municipal accepte cette demande à l'unanimité.

VOIRIE 2017 et 2018

Visa Préfecture le :

Le Maire informe que des travaux de raccordement d'eau sont à réaliser sur les anciens raccordements en plomb. De ce fait, les travaux de réfection de la rue à Denis et la rue de la Berdoche seront reportés en 2018. A la place, le Maire propose de prévoir la réfection de la rue du Crout Jacquin.

Suite à la demande émanant de M. CUNEAZ, la commission aménagement de l'espace propose à la création de trottoirs côté Carisey et côté Ligny. Le Conseil Municipal accepte le projet du Bureau d'étude avec 2 tranches fermes et 2 tranches conditionnelles.

EXTENSION ASSAINISSEMENT (Chemin des Gringuelets et Rue du Puits Cageot)

Visa Préfecture le :

Afin de desservir les 2 futures constructions chemin des Gringuelets pour l'alimentation en eau et assainissement la Commune doit procéder à une extension de 69 m linéaire pour le raccordement à l'assainissement. Un devis a été établi par l'entreprise BARBIER pour un montant de 11 267.25 € HT. Après délibération, le Conseil Municipal accepte le devis.

Afin de pouvoir fournir une adresse à ces 2 constructions, le Conseil Municipal décide de conserver le toponyme « Chemin des Gringuelets » tel qu'il est inscrit dans le cadastre.

INFOS ET QUESTIONS DIVERSES

Visa Préfecture le :

** **Achat grange POTHERAT** : Le Maire demande au Conseil Municipal de procéder à une décision modificative du budget principal par la procédure suivante : prélever 7 000.- € en dépenses imprévues pour les porter au compte 2115 : achat de grange.*

**** Fossés entre les propriétés PIGNY et MARGUERITTE :** Le Maire fait remarquer prolongement du chemin de la Vaucreuse, le curage des fossés reste difficile. Le Maire propose de busser ce tronçon. Un devis a été établi par l'entreprise BARBIER pour un montant de 2 000.- €. Le Conseil Municipal délibère et accepte cette proposition.

Le fossé entre les propriétés PETAS et MARGUERITTE restera à ciel ouvert et fera l'objet d'un entretien annuel.

**** Traversée de la Grande Rue :** Le Maire souligne l'usure des coussins berlinois. Une réflexion est en cours pour remplacer ces aménagements obsolètes par une structure plus durable. Le Conseil Municipal délègue au Maire pour établir un nouveau projet d'aménagement.

Visa Préfecture le :

**** Terrain LECOLLE :** concernant le terrain de la parcelle A 608 de la Grande Rue, concernant la succession LECOLLE en cours, le Maire rappelle l'intérêt d'établir une proposition pour l'acquisition de ce terrain. Le Maire propose un montant de 1 000.- €, le Conseil Municipal accepte cette proposition.

Visa Préfecture le :

**** Décision modification du budget assainissement :** afin de procéder au remboursement du prêt du FCTVA, il est nécessaire d'ajouter la somme de 450.- € au compte 66111 (dépenses) et de 450.- € au compte 70611 (recettes).

**** Bâtiment communal Chapiteau :** Le Maire propose de couper la circulation automobile sur le chemin communal locatif rue du Chapiteau par la pose de potelets. Le Conseil Municipal accepte la proposition. Le Maire.

**** Vente tables en bois de l'école :** Le Maire informe le Conseil Municipal de la vente de 3 tables de l'école lors de la bourse aux jouets organisée par le Comité des Fêtes. Le Conseil Municipal accepte la vente de 2 dons de 100.- € et le don de 40.- €.

**** Corbillard et pompe à bras :** Suite à une proposition de rachat, le Conseil Municipal mandate le Maire pour la vente éventuelle de l'ancien corbillard et la pompe à bras.

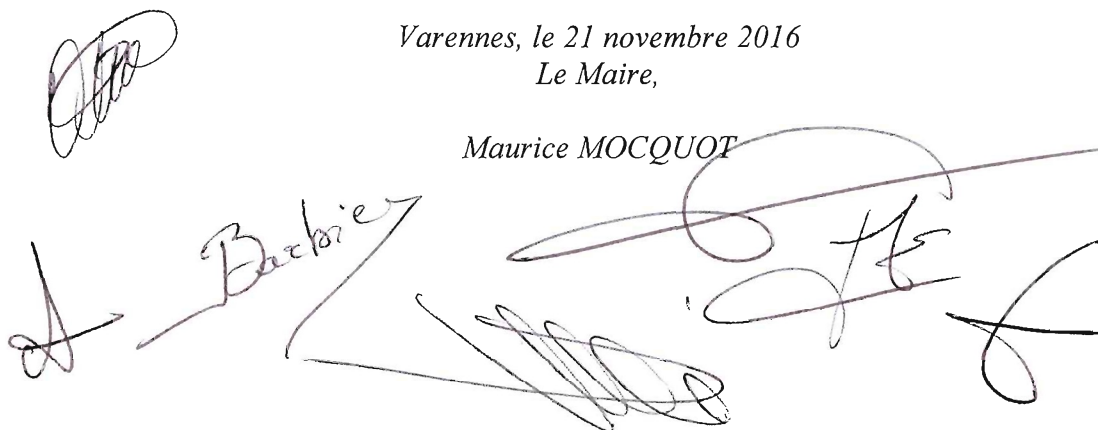
**** Station d'épuration :** le Maire informe le Conseil Municipal que la nouvelle station d'épuration est opérationnelle.

**** Sécurisation de l'École :** les travaux de sécurisation de l'école ont été réalisés. Une subvention représentant 60 % du montant HT a été obtenue.

La séance a été levée à 22h00.

Varenes, le 21 novembre 2016
Le Maire,

Maurice MOCQUOT



The bottom of the page contains several handwritten signatures and stamps. On the left, there is a signature that appears to be 'Barbier' with an arrow pointing to the right. To the right of this, there are several large, overlapping handwritten signatures in black ink, some of which are partially obscured by a horizontal line. There are also some faint, illegible markings and stamps scattered around these signatures.